

OUVRE-MOI LA PORTE

Municipalité de Plaisance
275, rue Principale
Plaisance (Québec) J0V 1S0

(819) 427-5363

www.ville.plaisance.qc.ca



Vol. 20, No.5

12 octobre 2018

MESSAGE DU MAIRE



Bonjour,

Le 4 octobre dernier avait lieu une soirée d'information concernant l'arrivée du compost dans notre municipalité. L'objectif principal est de réduire

le tonnage d'ordures envoyé vers les sites d'enfouissement. Le Gouvernement du Québec dans sa lutte contre les changements climatiques s'est engagé dans la voie du développement durable en adoptant une série de politiques et en mettant en place des programmes et des mesures en ce sens afin que les municipalités du Québec emboîtent le pas d'ici 2020. Il est donc primordial que chacun et chacune d'entre nous fasse sa part.

Voici donc les prochaines étapes :

- Livraison à chaque résidence : Un bac de compost brun de 80 litres incluant à l'intérieur un bac de cuisine de 7 litres dans la semaine du 22 octobre;
- Première collecte : 1^{er} novembre 2018.

Des documents d'informations seront disponibles sur le site internet et Facebook de la municipalité ainsi qu'à la mairie afin de faciliter ce changement. Merci à l'avance de vous impliquer de façon positive dans ce virage important pour le futur de chacun et chacune !

Christian Pilon, Maire

Heures du bureau municipal
Du lundi au jeudi à chaque résidence
8h30 à 12h et 13h à 16h
Vendredi : fermé

TABLE DES MATIÈRES

Avis public	2
Abris tempo	2
Vanne d'arrêt d'eau (stop cup)	2
Stationnement hivernale.....	2
Association des loisirs de Plaisance	3
Remerciements	3
Terrain d'Hydro-Québec.....	3
Rue Guindon - Travaux reportés.....	3
Vie paroissiale	3
Propreté de notre milieu Plaisancien	5
Vision d'avenir pour Plaisance- Suivi à la consultation	5
Club de l'Amitié.....	6
Opération déneigement des coûts additionnels s'annoncent.....	6
Prévention incendie 2018.....	7
Les travaux du pont de Plaisance.....	7
Transport adapté et collectif.....	7
Nouveau calendrier collecte des ordures, recyclage, compostage pour nov. et déc.....	8
Collecte du compostage	8
Les matières compostables acceptées.....	8
Les matières non-acceptées.....	8
Ordures - Bacs - aux propriétaires d'une résidence.....	8

Heure de tombée pour la prochaine parution :
Lundi le 3 décembre 2018 à 12 h

AVIS PUBLIC

Dépôt du rôle triennal de l'évaluation foncière et du rôle triennal de valeur locative de la Municipalité de Plaisance pour les années 2019, 2020 et 2021.

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ CE QUI SUIT :

- QUE** le rôle triennal de l'évaluation foncière de la Municipalité de Plaisance pour les années 2019, 2020 et 2021 a été déposé au bureau du soussigné au 275, rue Principale, le 14 septembre 2018;
- QUE** toute personne peut consulter, durant les heures d'ouverture des bureaux de la mairie, lesdits rôles;
- QU'** une demande de révision prévue par la section 1 du chapitre X de la Loi sur la fiscalité municipale doit être déposée avant le 1^{er} mai 2019;
- QUE** la demande de révision doit être faite sur le formulaire prévu à cet effet et être accompagnée du montant d'argent prescrit par le règlement numéro 030-97, à défaut de quoi elle est réputée ne pas avoir été déposée. Le formulaire ainsi que le règlement numéro 030-97 sont disponibles au bureau de la MRC de Papineau, 266, rue Viger à Papineauville ainsi qu'à la Mairie de la municipalité;
- QUE** le dépôt de la demande est effectué par la remise du formulaire dûment rempli ou par son envoi par courrier recommandé à la MRC de Papineau au 266, rue Viger à Papineauville JOV 1R0;
- QUE** dans le cas où la demande est effectuée par la remise du formulaire dûment rempli, elle est réputée avoir été déposée le jour de sa réception. Dans le cas où elle est envoyée par courrier recommandé, la demande est réputée avoir été déposée le jour de son envoi.

Donné à Plaisance ce 2^e jour du mois d'octobre deux mille DIX-HUIT (2018).

(signé)

Paul St-Louis
Directeur général/Secrétaire-trésorier



ABRIS TEMPO : L'arrivée de l'hiver signifie « abris tempo » pour beaucoup d'entre vous et pour éviter bien des tracas, vous devez respecter la réglementation concernant les dates prescrites soit du **15 octobre au 15 avril**.



VANNE D'ARRÊT D'EAU (STOP CUP) : Veuillez indiquer très clairement votre entrée d'eau (stop cup) avant l'hiver afin qu'elle soit facilement repérable en cas de bris. Merci de votre précieuse collaboration.



STATIONNEMENT EN PÉRIODE HIVERNALE : Le présent message se veut un avis formel en regard de notre règlement municipal interdisant le stationnement la nuit entre le **15 novembre et le 15 avril de 0h00 à 6h00** dans toutes les rues de notre municipalité. Cette restriction se justifie, vous le comprenez bien pour faciliter le travail de déneigement à notre contracteur !



ASSOCIATION DES LOISIRS DE PLAISANCE

Le dimanche 30 septembre dernier avait lieu le spectacle de la chorale La Chanterelle comme levée de fonds afin de redonner à nos jeunes. Aux dires des spectateurs, ce fut un spectacle inoubliable. Un gros merci à La Chanterelle pour leur contribution monétaire à notre cause. Comme prochaine activité, nous fêterons l'Halloween le 31 octobre. Lors de cette activité, l'Association des loisirs distribuera des friandises à tous les jeunes. Comme l'an passé, nous invitons les parents à se costumer.



Date à retenir : le 25 novembre aura lieu le bingo-dinde comme dernière levée de fonds de l'année. Nous comptons sur votre présence en grand nombre. Comme à l'habitude, de nombreux prix seront distribués. Notre année se terminera le 1^{er} décembre au lieu du 2 décembre, tel qu'indiqué dans le calendrier municipal, avec le Noël des enfants. Cette année, nous ajoutons un souper spaghetti, suivi d'une grande parade de tracteurs illuminés. Ne manquez pas cet événement!



L'Association des loisirs est toujours à la recherche de membres volontaires et/ou bénévoles pour nos activités. Vous pouvez nous contacter et voir nos activités sur notre page Facebook qui sera rajeuni par un de nos membres-bénévoles. Nous vous remercions grandement pour votre aide continue.

Marc Drainville, Président



Ce livre entrouvert contient tous les auteurs et romans que nous n'avons pas encore eu le temps d'apprécier et de goûter à leur juste valeur. Grâce à toi, pour tous ces auteurs que tu nous as fait connaître, pour tous ces moments palpitants, captivants, enivrants, pour toutes ces heures de purs délices. MERCI à Martine Prud'homme pour ces heures passées à la bibliothèque à titre de bénévole et responsable

Les usagers et l'équipe de la bibliothèque



TERRAIN D'HYDRO-QUÉBEC LE PROJET AVANCE DANS LE BON SENS

Brièvement, nous vous informons que ce projet majeur de développement résidentiel le long de la rivière Petite-Nation suit son cours. À cet effet, le processus d'analyse de sol s'avère une étape importante pour s'assurer de la conformité environnementale de l'ensemble des terrains convoités. Les autorités D'Hydro-Québec s'affairent actuellement à réaliser ces travaux pour un suivi à votre conseil.

RUE GUIDON - TRAVAUX REPORTÉS

Veillez noter que l'échéancier des travaux d'infrastructure de services de la rue Guidon sont repoussé au printemps 2019.

VIE PAROISSIALE - FABRIQUE - Rappel - Campagne de Financement 2018 Un rappel pour la campagne de financement 2018 sera envoyé par la poste à toutes les résidences de Plaisance. Ce rappel s'adresse à tous ceux qui n'ont pas encore contribué à la dîme pour 2018. Notre église a besoin d'un entretien régulier, en raison de son âge, afin de conserver ce joyau de notre municipalité. Les montants suggérés pour la dîme n'ont pas changé, soit: \$35 par personne seule et \$70 par famille. Un reçu pour fins d'impôt vous sera remis pour toute contribution de \$20 ou plus. Merci pour votre appui.

CAMPAGNE DE FINANCEMENT - FENÊTRES La fabrique doit remplacer deux fenêtres sur la façade de l'église en octobre au coût de \$4,500. Toute personne qui désire contribuer financièrement à l'absorption de ce coût peut le faire avec la mention 'Fenêtres' sur une enveloppe. Un reçu pour fins d'impôt vous sera remis pour toute contribution de \$20 ou plus. Merci pour votre appui.

DÉNEIGEMENT La fabrique aura besoin de bénévoles pour déneiger le perron et les marches de l'église durant l'hiver. Ceci est une bonne façon d'impliquer les jeunes au bénévolat. Plus il y aura du monde, plus facile sera la tâche. André Lafond, président de la fabrique de Plaisance (819) 427-6160

FETE PATRONALE ET FAMILIALE-19 août 2018 **Merci! à toutes les personnes et aux organismes qui ont collaborés à la réalisation de la 11^e édition de « ON FÊTE MARIE AU VILLAGE », qui se veut une fête familiale et patronale.** **MERCI** à la municipalité et ses employés (installation), à Micheline C. et Luc G.(conseillers), Jason C. (coordonnateur) et William., à l'Association des loisirs et son président Marc Drainville, au Club de l'Amitié, à la ligue de soccer avec Julien C., au Conseil de la Fabrique ainsi qu'au Comité de liturgie. **MERCI à nos généreux commanditaires :** Municipalité de Plaisance, Association des loisirs, Club de l'Amitié, Coopérative funéraire, Salon Shield et Berthiaume, Restaurant Patalou, Les Jardins de Capucine, Ferme Daignault, Verger Croque-pomme, Chevaliers de Colomb, Métro Tanguay et fils, Marché Métro de Thurso, Bar La Baie Noire, Dépanneur du coin (Jean-Guy Martin), Design avantage, Auberge Couleur de France, Journal des Deux Vallées (Yann Proulx et Isabelle Millette) Casse-croûte Au Casseau à Fassett, Alexandre Iracà (député provincial), Stéphane Lauzon (député fédéral). **MERCI** à Suzie St-Pierre et Joëlle Tremblay pour la cuisson des hot dogs, à Pauline Gravel, Lise S. Desjardins et Anne(tte) D. Couillard pour les desserts, Fernand Desjardins et Daniel Chartrand pour la cuisson du blé d'inde, à Claude Bélisle et Mélanie pour la logistique d'installation. **MERCI** à Louise et André Lafond (animation musicale de la messe), à notre curé Alphonse et à tous les intervenants : lecteurs, min. communion, service à l'autel, porteuse de bannière, sacristine. **MERCI!** à tous les bénévoles, spécialement Steven et Bianca (nos plus jeunes) qui ont donné du temps et de l'énergie et à tous ceux et celles que j'oublie sûrement. Sans toute cette volonté commune, rien ne pourrait se réaliser. Merci à vous tous qui ont appréciés et participé à cette belle journée. **Au comité du cimetière :** on recherche une personne pour remplir un poste vacant. Les personnes qui seraient intéressées peuvent communiquer avec Fernand Desjardins au 819-427-5793. Également, votre comité du cimetière constate que beaucoup de monuments sont couverts de moisissure, difficile à nettoyer et souvent depuis quelques années. Nous avons reçu une proposition de l'entreprise Charlebois Haute Pression pour refaire une beauté ce printemps à votre monument. Le coût serait entre 40\$ à 60\$ dépendamment du nombre et de la grandeur de votre monument. Si cette proposition vous intéresse, bien vouloir communiquer avant le 1^{er} avril 2019 avec Mélanie Bélisle au 819-427-9595. **«Servir à la manière de Jésus» :** Le comité de liturgie invite toutes les personnes qui aimeraient offrir leurs services lors des célébrations dominicales, funérailles et autres comme lecteur, ministre de communion ou sacristain(e) à contacter Lise S. Desjardins au 819-427-5260 ou Anne(tte) Desjardins Couillard au 819-427-5683. Nous serons heureux d'accueillir ces personnes. **Célébrations de Noël et Jour de l'an :** Il est encore tôt, comme la prochaine parution sera à la mi-décembre, voici l'horaire des messes : **lundi le 24 décembre, 20h. à Thurso également à 20h. à Papineauville et 22h. à Montebello. Mardi le 25 décembre (Noël) à 10h à Plaisance. Mardi le 1^{er} janvier 2019 à 9h à Montebello et 10h30 à Thurso. Lancement du processus synodal dans notre diocèse de Gatineau** Le 11 octobre prochain, notre diocèse entrera dans un processus synodal qu'on pourrait traduire par « une grande consultation populaire » auprès de toutes les paroisses du diocèse. On veut recueillir le plus d'opinions possible des paroissiens et paroissiennes ainsi que de toutes les personnes de bonne volonté

dans le but d'améliorer la vie de nos communautés paroissiales et de dessiner la nouvelle géographie de notre diocèse. Le pape François, dans son exhortation « La joie de l'Évangile » publiée il y a bientôt cinq ans, invitait toute l'Église à s'engager dans un tournant missionnaire. Il souhaite que tous les chrétiens et toutes les chrétiennes ne se replient pas sur eux-mêmes mais s'ouvrent au monde qui les entoure afin d'aller annoncer et témoigner de l'amour du Père pour tous ses enfants. Dans notre diocèse, Mgr. Paul-André Durocher, notre archevêque, son équipe de coordination pastorale et en collaboration avec différents représentants de nos paroisses, ont entrepris avec courage et générosité, une démarche sur trois ans, «**Libérer les trésors**». Cette démarche visait à développer des attitudes favorisant l'implication de nos frères et sœurs en Église afin de pouvoir mieux partager la Parole de Dieu. Dans sa lettre pastorale de septembre 2018, Mgr. Durocher nous précise l'esprit de cette consultation « Nous cherchons à passer d'un style d'entretien pastoral qui attends que les gens viennent à nous à un style plus dynamique et évangélisateur qui prend l'initiative et va vers les autres. Mais la question se pose : pouvons-nous le faire? Nos communautés paroissiales vieillissent et les jeunes se font rares. Faute de candidats au sacerdoce, nous devons compter sur d'autres pays pour nous donner des prêtres. Faute de ressources, nous coupons dans les programmes pastoraux. Des gens autour de nous disent que la foi serait devenue superflue dans notre monde moderne, que l'Église ne contribuerait plus grand-chose à la société – encore pire, qu'elle empêcherait la société d'avancer. Se peut-il que l'Évangile soit à ce point caduc que le Christ n'ait plus rien à dire aux hommes et aux femmes d'aujourd'hui? Nos paroisses sont-elles appelées à disparaître sans laisser d'autre trace qu'un patrimoine architectural témoin d'une époque révolue. Devant ces questions dramatiques mais bien réelles, je propose que toutes les paroisses du diocèse s'engagent avec moi dans un grand projet : «un processus synodal» qui s'étendra du 11 octobre 2018 jusqu'à la fin de 2019. De quoi s'agit-il? Un processus synodal est une opération communautaire de consultation, de réflexion et de prise de décision. L'adjectif synodal vient de deux mots grecs : *syn*, qui veut dire «ensemble», et de *odos*, «route». Un processus synodal nous permet de «faire route ensemble» en nous écoutant les uns les autres, en priant ensemble et en recherchant les pistes que veut nous indiquer l'Esprit. ». Donc, dans un avenir rapproché, toute la communauté de Plaisance sera invitée à réfléchir et partager sur nos besoins pastoraux.

Annette Desjardins Couillard pour le comité de liturgie

PROPRETÉ DE NOTRE MILIEU PLAISANCIEN





Il m'apparaît important de souligner votre précieuse collaboration pour maintenir nos aires de circulation et de rassemblement propres. Plusieurs personnes m'ont fait remarquer un progrès intéressant à ce chapitre. Il me fait plaisir de le noter afin qu'on continue à aller de l'avant en utilisant les poubelles disposées à certains points stratégiques. La propreté c'est vraiment l'affaire de toute la communauté. Continuons à protéger notre environnement par des actions positives et constructive. On n'a rien à gagner en lançant nos déchets dans la nature !

VISION D'AVENIR POUR PLAISANCE – SUIVI À LA CONSULTATION

À la suite de la consultation menée au cours des derniers mois avec la contribution d'une firme spécialisée votre conseil désire vous informer que le rapport synthèse a été déposé récemment à vos instances municipales. Vos élu(e)s se réuniront prochainement pour faire le point et dégager certaines pistes d'action prioritaires. Bien sûr nous vous reviendrons sur cette question pour bien saisir cette opportunité d'aller de l'avant en temps opportun.

CLUB DE L'AMITIÉ

Le Club de l'amitié a repris ses activités le 13 septembre dernier. L'année sera bien remplie avec ses activités régulières les mercredis avec le trico-thé en matinée et son cercle littéraire le dernier mercredi du mois, en plus des mercredis et des jeudis après-midi avec cartes, jeu de dards et jeu de crible. Aussi, les jeudis à compter 13h15, vous pouvez vous joindre au club de marche. L'an dernier, nous avons expérimenté certains soupers après les Whists avec une soirée de variétés et nos membres ont beaucoup apprécié. Cette année, le conseil d'administration travaille fort pour offrir encore à ses membres des soirées divertissantes. Nous attendons des confirmations, c'est à surveiller.

ACTIVITÉS À VENIR	
<p>20 octobre</p> 	<p>Tournoi de Whist de l'Amitié Inscription 12h30 - suivi du souper de la Moisson et spectacle d'Elvis après le souper. AU MENU Potage à la citrouille Longe de porc farci pommes/raisins Pomme de terre en purée/carotte-navet-oignon Tarte aux pommes/crème glacée Coût pour nos membres : 15 \$ Coût pour les non-membres : 18 \$ Réservation pour le 16 octobre 2018</p>
<p>17 novembre</p> 	<p>Souper de Noël à 18 h Animation avec Serge Louis-Seize AU MENU Salade verte/vinaigrette aux concombres Tourtières, pomme de terre en purée Ragoût - poulet, petits pois Marinades : olives, cornichons, carottes marinées, canneberge Gâteau blanc/sucre à la crème 1 bouteille de vin/4 personnes Coût 25 \$ pour les membres et 30 \$ pour les non-membres Les billets seront disponibles auprès des membres du C.A.</p>

Laurence Leduc, présidente
Et son équipe
(819) 427-8479

OPÉRATION DÉNEIGEMENT DES COÛTS ADDITIONNELS S'ANNONCENT

Votre conseil doit composer avec une facture plus élevée pour l'hiver 2018-2019. Cette augmentation s'explique par un avis formel de la compagnie Émilio Séguin Ltée qui a mis fin à ces activités. À cet égard, nous avons dû lancer un nouvel appel d'offres qui s'est avéré dans les faits plus coûteux. Votre conseil doit donc à court terme accepter cette situation qui aura des effets directs sur notre budget. À moyen terme, évidemment, des réflexions seront requises pour envisager un plan de match à la mesure de notre réalité financière et de l'importance de maintenir des services satisfaisants.



Du 7 au 13 octobre 2018

SEMAINE DE PRÉVENTION DES INCENDIES



PREVENTION INCENDIE 2018

Le Service des incendies effectuera, en octobre, des visites de prévention, plus particulièrement dans le secteur à l'est de la rue Papineau et du chemin de la Presqu'île (Ferron, Huneault, Guindon, Lalande, etc.) Voici quelques règles de prévention incendie applicable en tout temps :

Avertisseur de fumée :- Vérifier régulièrement l'alimentation électrique ou la pile, idéalement tous les mois. Il suffit d'appuyer quelques secondes sur le bouton. Si tout est en ordre, le signal sonore devrait se faire entendre immédiatement. - Dans le cas d'un avertisseur relié à une centrale de surveillance, procéder à la vérification selon les recommandations du fournisseur. - Remplacer les piles au moins une fois par année. Éviter les piles rechargeables. - Ne pas retirer la pile d'un avertisseur qui déclenche trop souvent. Aérer plutôt la pièce ou installer cet avertisseur à un autre endroit. - Remplacer les avertisseurs tous les dix ans.

Extincteurs :- Faire vérifier les extincteurs annuellement par un spécialiste et selon les indications du fabricant. L'étiquette accompagnant l'extincteur indique la date de la dernière vérification. - Faire vérifier l'extincteur lorsque l'indicateur de pression atteint la zone rouge. - Faire vérifier et recharger l'extincteur après chaque utilisation.

Cheminée :- Ramoner la cheminée au moins une fois par année. - Utiliser un contenant métallique pour disposer de vos cendres. Entreposer à l'extérieur après avoir vidé votre poêle, car les cendres risquent de dégager du monoxyde de carbone (CO).

Chandelle :- Toujours éteindre les chandelles lorsqu'on quitte une pièce de votre maison. - Toujours garder les chandelles hors de la portée des enfants et des animaux domestiques.

Électricité :- Ne pas brancher trop d'appareils sur une même prise pour éviter les surcharges.

Produits inflammables :- Ne conserver que le minimum de produits inflammables à la maison, surtout si on n'en a pas vraiment besoin. - Entreposer le réservoir de propane à l'extérieur de la maison. Retirer la bouteille si on veut entreposer le BBQ dans la maison ou un garage attenant.

LES TRAVAUX DU PONT DE PLAISANCE

Tout indique que les travaux de réfection majeure du pont devraient être complétés au courant du mois de décembre 2018. Nous vous tiendrons au courant en temps opportun de l'évolution des derniers préparatifs pour l'ouverture définitive.



TRANSPORT ADAPTÉ ET COLLECTIF

Nous vous rappelons que ces services sont toujours à votre disposition. À cet égard, nous avons profité d'une rencontre en comité de travail avec les autorités concernées pour faire le point sur l'éventail des possibilités en place.

Nouveau calendrier novembre et décembre 2018

NOVEMBRE							DÉCEMBRE						
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S
				 	2	3							1
4	5	6	7	 	9	10	2	3	4	5	 	7	8
11	12	13	14	 	16	17	9	10	11	12	 	14	15
18	19	20	21	 	23	24	16	17	18	19	 	21	22
25	26	27	28	 	30		23	24	25	26	 		29
							30	31					
	Recyclage			Ordures		Compostage							



COLLECTE DU COMPOSTAGE : À compter du 1^{er} novembre prochain, la collecte des matières compostables sera effectuée le jeudi, à chaque semaine.

LES MATIERES COMPOSTABLES ACCEPTEES SONT LES SUIVANTES :

Tous les résidus alimentaires, incluant les condiments, les coquilles d'œufs et de noix, les fruits de mer (carapaces et coquilles), les graisses végétales, le café (marc (résidus des grains suite à la percolation) et filtre), les sachets de thé et de tisane, la nourriture pour animaux, les os et arêtes. Tous les papiers et cartons souillés, incluant les boîtes de pizza et d'œufs, les essuie-tout et papiers mouchoir, le papier journal et parchemin et la vaisselle de carton (non cirée).



LES MATIERES SUIVANTES NE SONT PAS ACCEPTEES :

Animaux morts, cheveux, ongles, poils et plumes d'oiseaux, litière souillé et excréments d'animaux, mégots de cigarettes, couches et produits sanitaires (soie dentaire, serviettes hygiéniques, coton-tige, autres) cigarettes, poussière d'aspirateur, sacs de plastique (réguliers ou dits biodégradables ou compostables), emballages plastifiés, papier ciré, styromousse, terre, sable, gravier et textiles.



ORDURES- BACS- AUX PROPRIETAIRES D'UNE RESIDENCE :



À compter du 1^{er} novembre 2018, vous devez utiliser un seul bac roulant pour la collecte des ordures. Ce bac roulant doit être destiné à une collecte semi-mécanisée et de couleur noir (charcoal) ou d'une autre couleur sur lequel un autocollant est apposé sur le couvercle du bac, d'une capacité de 80, 120, 240 ou de 360 litres. Il n'y aura plus de collecte des ordures laissés à côté de votre bac roulant, dans tout autre bacs, récipients, poubelles et sacs de plastique.